



L'Europe de la défense, garant de la souveraineté de la France ?

Geoffroi de Reboul

Février 2014

Le Conseil européen du 19 décembre 2013 a remis d'actualité la question d'une construction d'une Europe de la Défense. Sujet quelque peu oublié depuis le Traité de Lisbonne, cette volonté politique connaît de fortes réticences. La peur de voir notre souveraineté et notre capacité de décision amoindrie suscite, de façon souvent légitime, de nombreuses inquiétudes.

Il s'agit ici de voir dans quelles mesures la défense commune européenne pourrait devenir une dynamique crédible capable d'assurer notre souveraineté.

1/ La question centrale de la souveraineté

Domaine éminemment régalien, la Défense ne peut souffrir d'aucune forme de dépendance ou d'ingérence étrangère. En ce sens, la volonté politique de mutualisation des armées, de coopération internationale, n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Surgit de façon récurrente la crainte de voir notre souveraineté amoindrie, notre indépendance menacée. Notre capacité de décision, nos choix stratégiques doivent pouvoir être en tout temps écoutés et pris en compte. Oui, la mutualisation de nos armées peut effrayer, oui il peut exister une crainte de voir des troupes française engagé sur un théâtre d'opération ne correspondant pas aux choix stratégiques de la France !

Quittons cependant tout *a priori* idéologique pour nous concentrer sur la **réalité de nos intérêts stratégiques**. L'enjeu ici, n'est pas de donner un témoignage d'amitié à de potentiels alliés, mais bien de défendre nos intérêts supérieurs. Rien de plus, mais rien de moins. Il s'agit simplement de faire œuvre de *Realpolitik*, articulant de façon raisonnée les prérogatives liées à notre souveraineté, inaliénable, et les moyens de se doter d'une capacité d'intervention rapide, efficace et indépendante. Et ces moyens peuvent passer par l'intégration d'une partie de notre défense dans un consortium plus large.

2/ L'Europe de la défense et l'OTAN : complémentarité et concurrence

Deux dynamiques sont alors souvent opposées quant aux choix de mutualisation et de coopération internationale de nos armées. La première, avec l'OTAN, ne semble pas (encore ?) donner les résultats escomptés. Le retour dans le commandement intégré de l'OTA tarde à porter ses fruits. D'autre part, la question de notre participation à une Europe de la défense encore à construire est une alternative, pas nécessairement exclusive, à notre participation à l'OTAN et à son commandement intégré.

Soulignons cependant que **ces deux alternatives se complètent**. Les fonctions attribuées à l'OTAN ne recourent pas les missions que pourrait porter l'Europe de la défense. L'enjeu est ici de déterminer quelle politique servira aux mieux les intérêts de la France.

Le conseil de l'UE du 19 décembre 2013, à défaut d'avoir apporté une réponse définitive à cette question, a eu le mérite de mettre le sujet à l'ordre du jour, pour la première fois depuis le Traité de Lisbonne.

3/ Le choix de l'Europe, le choix de la vraie souveraineté ?

La question de se mettre en retrait du commandement intégré de l'OTAN où nous ne jouons qu'un rôle mineur peut alors se poser. Il s'agirait surtout d'en finir avec un rôle de composition nous imposant des choix diplomatiques parfois incohérents avec notre histoire pour, enfin, agir à la mesure de notre puissance, à la tête d'une Europe des nations respectueuse de la souveraineté de chacun de ses membres mais sachant regarder dans la même direction.

Il s'agit de devenir capable de poser de vrais choix stratégiques et d'en assumer les conséquences en termes de projection de force et de puissance. C'est en cela que la mutualisation de nos armées prend son sens. L'effort budgétaire consenti par chacune des armées européennes pose de façon accrue la question d'une mutualisation des moyens, d'une coopération logistique plus performante.

La construction d'une Europe de la défense forte, stable et capable d'assumer ses choix politiques verrait alors l'émergence d'un repositionnement stratégique sachant défendre les caractéristiques et intérêts des pays de la «vieille Europe ». Et puisqu'allié ne veut pas dire aligné, nous sortirions, d'une certaine manière, de la tutelle des USA, sans rien renier des liens que nous entretenons avec ce pays.

Ainsi, n'en déplaise au tenant du souverainisme idéologique, dénonçant à corps et à cri toute dynamique de construction européenne, **le véritable souverainisme, qui est de nous donner les moyens d'agir selon nos vues, viendra peut-être d'une coalition européenne**, mutualisation consciente de ses limites mais dont la feuille de route saura faire preuve de *Realpolitik* et servira les intérêts de la France et des pays de cette coalition.

Il nous faut, pour cela, réussir à sortir de l'idéologie, malheureux réflexe empoisonnant tout débat sur l'Europe, et n'étant bien souvent qu'une posture dénuée de toute réflexion raisonnée et pragmatique. Hurler avec les loups contre toute idée d'intégration européenne, fusse-t-il au nom de principes légitimes, ne saurait tenir lieu de réflexions stratégiques. La capacité à sortir le débat des impasses idéologiques dans lesquelles d'aucun voudrait le contenir est une condition du succès de l'Europe.

4/ Quelle forme, quelles limites ?

Il s'agira alors de déterminer quelle Europe de la défense nous voulons. Elle existe déjà sous une certaine forme. Celle-ci se cantonne cependant encore à des missions civiles, humanitaires ou de formation des forces de sécurité dans des pays sortant de conflit. Le consensus est facile à trouver sur ce genre de déploiements. On s'accorde facilement, même à 28 pays, quand il s'agit de livrer des sacs de riz à des pays en difficulté... Cependant la question est de savoir si nous souhaitons conserver cette configuration, ou si nous voulons construire un vrai projet européen, c'est-à-dire une vision stratégique commune, une capacité à porter de vrais choix géopolitiques et à en assumer les conséquences. En ce sens, **l'Europe de la défense que nous appelons de nos vœux devra être politique, opérationnelle et économique**. Elle permettra à l'Union européenne de protéger ses intérêts et elle confèrera à l'Europe la capacité de défendre ses choix politiques sur le terrain. Enfin, dans un contexte d'austérité budgétaire, elle sera vecteur d'emploi et de points de croissance.

5/La politique de défense commune, reflet des difficultés de la construction européenne ?

Les constats posés semblent alors refléter la situation politique que connaît l'UE : absence de véritable leadership, posture idéologique intoxiquant tout débat, peur de voir nos prérogatives nationales restreintes et notre souveraineté amoindrie. Arrivera-t-on alors à dégager une unité de pensée stratégique ? Les 28 pays de l'UE arriveront-ils à parler d'une même voix sur la scène internationale, préambule indispensable à toute mutualisation de nos forces armées, et de façon plus large, à toute idée d'intégration européenne ?

La réponse à cette question conditionnera sans doute l'avenir de la défense commune européenne. Gageons qu'il en sera de même pour toute les problématiques d'intégration que connaît l'UE.

Conclusion :

Ce sujet pose évidemment plus de questions qu'il n'apporte de réponse. Soyons cependant bien conscient que nulle entreprise ne pourra se faire aux dépens de nos intérêts suprêmes. La construction d'une Europe de la défense ne doit pas sacrifier notre souveraineté sur l'autel des fantasmes de quelques fanatiques européistes. Il ne s'agit pas de céder à un fédéralisme toxique pour les nations en liant notre destin aux 28 pays de l'Union dans un conglomérat hors de propos. Il s'agit de préserver la souveraineté de la deuxième puissance maritime mondiale, il s'agit de nous donner les moyens d'une stratégie réaliste, ambitieuse et juste. Le jeu européen ne trouve de sens que dans cette optique. Point de bons sentiments ici ni d'amitié entre les peuple. L'Europe de la défense ne doit pas se résumer à un partenariat gérant les parties communes de la collectivité mondialisée. **Il s'agit ici de la France et de la défense de ses intérêts, seule obsession du politique responsable.**

* *
*